



COMMUNIQUE DE PRESSE
Novembre 2018

SYNTHÈSE DU COMITÉ SYNDICAL DU SYTRAL DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

■ Débat d'orientation budgétaire 2019

Les grandes orientations suivantes ont été retenues pour préparer le budget primitif 2019 :

- Section d'exploitation

La section d'Exploitation prendra en compte :

- Le maintien du Versement Transport à un taux de 1,85% sur le périmètre métropolitain et sur les communes de Brindas, Chaponost, Grézieu la Varennes, Messimy, Ste Consorce et Thurins. La fin de l'évolution progressive du taux de 1,60% à 1,85% pour le territoire de la CCEL à compter du 1er janvier 2019. Le maintien du taux à 0,60% sur le territoire de la CAVBS.
- Pour le Versement Transport Additionnel : Le maintien du taux à 0,5% sur le périmètre interurbain (y compris sur le territoire de la COR), et le maintien du taux plafonné à 0,20% pour les communes adhérentes à la communauté d'agglomération du Pays viennois.
- La contribution des collectivités conformément aux statuts.
- La maîtrise des charges d'exploitation des réseaux avec l'application des conventions d'exploitation, la mise en œuvre des ajustements d'offre sur les réseaux et la prise en compte de l'adaptation tarifaire.
- Une stabilité des frais administratifs.

- Section d'investissements

Les crédits de paiement d'investissement pour 2019 devraient s'élever à **333,0 M€** environ dont :

- **231,3 M€** pour le plan de mandat 2015-2020 (projet avenir métro, augmentation de la capacité tramway, ligne T6, extension du métro B aux Hôpitaux Sud, wifi/4G dans le métro, réaménagement de la station de tramway T2 à Suchet, nouveau Pôle d'Echange Multimodal de Part Dieu et le renfort de la desserte de Confluence par T2)
- **71,8 M€** nécessaires aux études et équipements dits 'récurrents' (études ligne de métro à Alaï et prolongement T6 nord, renouvellement des systèmes, rénovation des matériels, acquisition d'autobus, nouveaux équipements vidéo et billettiques, mise en

accessibilité du réseau, adaptation des bâtiments et des installations, accessibilité et aménagement des voiries)

- **26,3 M€** pour la poursuite et l'achèvement des investissements des plans de mandats antérieurs (double site propre C3, nouveau dépôt Bus à Perrache)
- **2,2 M€** pour les équipements futurs, (nouveau Pôle d'Echange Multimodal de Part Dieu, renouvellement de la billettique TCL)
- **1,4 M€** pour les équipements nécessaires à l'exploitation des réseaux Libellule, Cars du Rhône.

■ **Présentation de la nouvelle gamme tarifaire pour les réseaux TCL, Cars du Rhône et Libellule et évolution tarifaire pour 2019 et 2020**

Dossier de presse en pièce jointe

■ **Approbation des objectifs et modalités de la concertation préalable pour la ligne de tramway T6 Nord**

En 2019, le SYTRAL mettra en service la ligne de tramway T6 reliant Debourg aux Hôpitaux Est. Dans le cadre de son Plan de Mandat 2015-2020, le SYTRAL mène une étude de faisabilité pour prolonger T6 jusqu'à la Doua.

Afin d'aboutir à un programme prenant en compte le bilan de l'expression du public, le SYTRAL va réaliser une concertation préalable à la réalisation de l'opération.

L'objectif de cette concertation est d'informer les habitants et de leur permettre de s'exprimer sur le projet, notamment sur son intégration urbaine et sa pertinence, en tenant compte du développement urbain et économique du secteur desservi.

Les modalités de concertation proposées :

- une durée minimale d'un mois au printemps 2019,
- la publication, dans un délai de quinze jours au moins avant le début de la concertation, d'un avis d'ouverture permettant l'information du public concernant les modalités et la durée de la concertation, sur les supports suivants :
 - par voie dématérialisée, sur le site internet du SYTRAL dédié au projet,
 - par voie d'affichage, dans les mairies des communes et arrondissements directement concernés par le projet (Villeurbanne, Lyon 8ème),
 - ainsi que dans trois journaux locaux.
- un dossier de concertation qui permettra de prendre connaissance des objectifs du projet et de ses principales caractéristiques sera mis à la disposition du public dans chacune des mairies directement concernées, à la Métropole de Lyon et au SYTRAL. Ce dossier sera accompagné d'une plaquette synthétique et pédagogique à destination du grand public et d'un registre destiné à recueillir les observations de la population.
- une page dédiée à la concertation sur le site internet du SYTRAL, espace d'information sur le projet permettant le téléchargement des documents relatifs à la concertation, le dépôt d'observations et de suggestions du public via un formulaire en ligne.
- l'organisation d'au moins deux réunions publiques par le SYTRAL.

■ **Approbation des modalités de la concertation préalable proposées par le SYTRAL à la Commission nationale du débat public pour la nouvelle ligne de métro vers Alai**

Saisie par la Présidente du SYTRAL afin de déterminer les modalités de participation du public au processus de décision, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'organiser un débat public sur le projet.

Le SYTRAL doit organiser une concertation préalable dont les modalités d'organisation, notamment le périmètre et la durée, seront définies par la Commission en lien avec le SYTRAL et les 2 garants du processus désignés par la CNDP.

Le SYTRAL proposera à la CNDP que la concertation soit organisée sur une durée de 2 mois, entre le 4 mars et le 6 mai 2019 selon les modalités suivantes :

- Création d'un site internet du SYTRAL dédié au projet,
- Publication, dans un délai de quinze jours au moins avant le début de la concertation, d'un avis d'ouverture,
- Poursuite des actions engagées lors de la phase d'information précitée,
- Consultation d'un dossier de concertation accompagné d'un registre destiné à recueillir les observations de la population,
- L'organisation d'au moins deux réunions publiques par le SYTRAL,
- L'organisation de plusieurs ateliers thématiques ou territorialisés.

CONTACT PRESSE

Olivia Vansoen : Responsable des relations presse SYTRAL / vansoen@sytral.fr / 06 74 35 39 61

